



Automobil Club der Schweiz  
Automobile Club de Suisse  
Automobile Club Svizzero

La version orale fait foi /

EMBARGO:

mardi 21.06.2016. 14.15h

## Souhaits de bienvenue

*Mathias Ammann, Président central de l'ACS*

Mesdames, Messieurs,  
Chers journalistes,

Au nom de l'Automobile Club de Suisse, je vous souhaite une cordiale bienvenue à cette conférence de presse. Nous vous remercions d'avoir répondu à notre invitation due notamment au caractère relativement explosif des événements de ces derniers jours autour de l'ACS.

Au vu des reproches et des accusations qui m'ont été faits par l'entremise des médias et selon lesquels je dirigerais l'ACS „en despote à la façon d'un Louis XIV“ je suis tenté de dire:

Je suis heureux de tenir cour bien que je ne sois pas un Louis XIV, comme on me le reproche. Et nous ne nous trouvons pas ici dans un palais, mais bien dans les locaux bien bourgeois de l'Hôtel National.

Maintenant laissez-moi passer les faits en revue:

Lors de l'assemblée ordinaire des délégués du 21 juin 2013, j'ai été élu président central de l'Automobile Club de Suisse (ACS) succédant ainsi à Claude Miffon qui a dirigé l'ACS durant douze ans. Par la même occasion, les délégués se sont également prononcés contre la hausse du prix de la vignette autoroutière (référendum contre le renchérissement de la vignette autoroutière) ainsi qu'en faveur de «l'initiative vache à lait». J'ai donc pris note de ce mandat et j'ai fait de mon mieux pour répondre, durant ces trois dernières années, aux attentes de nos membres.

Je tiens également à souligner que l'ACS a en tout temps été dirigé dans les règles par le comité de direction et que pratiquement toutes nos décisions ont été prises à l'unanimité après des discussions intensives – à l'exception d'une voix et ce depuis une année.

Depuis 2013, le club n'a subi aucun dommage financier de quelle sorte que ce soit. Et le club a pu clôturer l'année précédente sur un bilan équilibré grâce à la dissolution de provisions malgré des dépenses dépassant massivement le budget.

Le 1<sup>er</sup> février 2014, un nouveau directeur général en la personne de Stefan Holenstein reprenait les rênes du secrétariat selon les consignes du comité de direction. Lors de son entrée en fonction, le directeur général entre-temps licencié avait pris connaissance de la répartition des tâches entre le président central et le directeur général et il l'avait explicitement approuvée.

Je ne veux pas taire le fait que dans le cadre de cette répartition des tâches et suite à la gestion du secrétariat par Stefan Holenstein, nous avons souvent eu des conflits au cours des deux dernières années. Or, j'estime qu'il est de mon devoir en tant que président central d'assurer un fonctionnement dans les règles.



Automobil Club der Schweiz  
Automobile Club de Suisse  
Automobile Club Svizzero

### **Causa „Holenstein“**

Au cours de la gestion de l'entreprise par le directeur général, des irrégularités, respectivement des infractions en matière de droit du travail (dépassement des compétences, falsification de documents, etc.) ont été relevées qui ont, en fin de compte, conduit à la suspension puis au licenciement du directeur général. Je suis intervenu à plusieurs reprises.

Les faits reprochés ont été relayés par les médias, et ils font l'objet d'une procédure judiciaire actuellement en cours.

Je donne maintenant la parole à André Von der Weid membre du comité de direction qui vous donnera volontiers de plus amples informations.

### **Pour de plus amples informations:**

Mathias Ammann, président central de l'Automobile Club de Suisse (ACS)  
T 079 300 54 45  
mathias.ammann@acs.ch

Michael Gehrken, directeur a.i. de l'Automobile Club de Suisse (ACS)  
T 079 613 75 64  
michael.gehrken@acs.ch

### **Informations supplémentaires en français:**

André Von der Weid, membre du comité de direction de l'Automobil Club de Suisse (ACS)  
T 079 259 11 60

L'ACS est une association au sens du Code civil suisse, fondée le 6 décembre 1898 à Genève et ayant pour but de grouper les automobilistes afin de défendre leurs intérêts en matière de politique des transports, d'économie, de tourisme, de sport ainsi que dans tout autre domaine en rapport avec l'automobile, tel que la protection des consommateurs et de l'environnement. L'ACS voue une attention particulière à la législation routière ainsi qu'à son application et s'engage en faveur de la sécurité routière.



Automobil Club der Schweiz  
Automobile Club de Suisse  
Automobile Club Svizzero

La version orale fait foi /

**EMBARGO:**

**mardi 21.06.2016, 14.15h**

## **Le projet Louis XIV**

*André von der Weid, membre du comité de direction de l'ACS*

Mesdames, Messieurs,  
Chers journalistes,

Dans le cadre des dissensions au sein de l'ACS, le comité de direction a constaté que sous le nom de code «Projet Louis XIV» la présidente de la section Zurich de l'ACS, Ruth Enzler, préparait et poussait systématiquement depuis 2015 la destitution du président central en fonction Mathias Ammann.

Dans ce contexte, elle avait également déjà pris contact en automne 2015 avec le conseiller national Christian Wasserfallen pour le mettre au courant de son plan. Le directeur général licencié était informé de ces activités au moins depuis l'automne 2015 et impliqué dans ce plan sans qu'il en ait informé le comité directeur.

Pire encore : en collaboration avec le directeur général désormais licencié, ils avaient développé une structure de direction parallèle selon laquelle par exemple les procès-verbaux du comité de direction devaient être présentés à la présidente de la section Zurich de l'ACS avant leur envoi et leur approbation par le président central. Nous n'en avons pas connaissance.

Lors de la conférence des présidents ACS du 9 mai 2016, le président central Mathias Ammann a été pour la première fois confronté aux reproches selon lesquels il aurait déclaré des frais illégitimes.

L'instigateur de ces reproches était alors Martin Buchli, président de la section Grisons de l'ACS. Ces faits lui avaient été rapportés par le directeur général après consultation de l'organe de révision.

Le 27 mai 2016, une majorité des présidents des sections incitait le président central à ne pas se représenter pour un nouveau mandat lors de l'assemblée ordinaire des délégués du 23 juin 2016.

Sans connaître les dessous de l'affaire, le président central avait approuvé cette idée pour autant qu'un successeur approprié puisse être trouvé.

Après avoir pris connaissances de tous les événements, le comité de direction estime qu'il est juste que le président central Mathias Ammann continue à diriger le club jusqu'à ce que les reproches formulés à l'encontre de diverses parties soient clarifiés. D'ici là, on pourra trouver un successeur prêt à défendre les intérêts des automobilistes avec tout ce que cela comporte et à diriger l'ACS sur le long terme. Mathias Ammann ne s'opposera pas à cette succession.



Automobil Club der Schweiz  
Automobile Club de Suisse  
Automobile Club Svizzero

En tant qu'organe directeur suprême, le comité de direction veut ramener le calme dans le quotidien du club: c'est pourquoi l'assemblée des délégués prévue pour jeudi prochain a été reportée conformément aux statuts.

Au lieu de cela, les reproches formulés doivent tout d'abord être examinés par une CDG. Si une majorité des sections devait insister pour qu'une assemblée des délégués extraordinaire soit organisée au préalable, celle-ci sera alors organisée dans les délais statutaires imposés. Sinon, une assemblée ordinaire des délégués sera organisée en septembre 2016.

L'assemblée des sections n'a pas de compétences plus étendues: elle peut uniquement demander la tenue d'une assemblée extraordinaire des délégués. Donc elle ne dispose pas d'autre pouvoir de décision.

**Pour de plus amples informations:**

Mathias Ammann, président central de l'Automobile Club de Suisse (ACS)  
T 079 300 54 45  
mathias.ammann@acs.ch

Michael Gehrken, directeur a.i. de l'Automobile Club de Suisse (ACS)  
T 079 613 75 64  
michael.gehrken@acs.ch

Informations supplémentaires en français:

André Von der Weid, membre du comité de direction de l'Automobil Club de Suisse (ACS)  
T 079 259 11 60

L'ACS est une association au sens du Code civil suisse, fondée le 6 décembre 1898 à Genève et ayant pour but de grouper les automobilistes afin de défendre leurs intérêts en matière de politique des transports, d'économie, de tourisme, de sport ainsi que dans tout autre domaine en rapport avec l'automobile, tel que la protection des consommateurs et de l'environnement. L'ACS voue une attention particulière à la législation routière ainsi qu'à son application et s'engage en faveur de la sécurité routière.



Automobil Club der Schweiz  
Automobile Club de Suisse  
Automobile Club Svizzero

La version orale fait foi /

**EMBARGO:**

mardi 21.06.2016, 14.15h

## **Les frais du Président central sont justifiés**

*Carlos Vidal, membre du comité de direction de l'ACS*

Chers journalistes.

Le 9 mai 2016, nous avons pour la première fois été confrontés, lors de la conférence des présidents ACS, aux reproches de représentants de la section Grisons selon lesquels le président central aurait encaissé des frais à tort.

Premièrement: A ce sujet, le comité de direction tient à souligner que ces frais avaient été contrôlés lors de la révision interne et externe et qu'ils n'ont jamais fait l'objet de réclamations.

Deuxièmement: Ce fait était de tout temps connu des détracteurs. Pire encore, une tentative avait été faite d'obtenir une fausse déclaration de la part de l'organe de révision externe.

Troisièmement: Durant les dernières années, le président central a encaissé en moyenne 48'000 francs en guise d'indemnités et de frais. Donc on ne peut donc pas parler de conditions FIFA surtout sachant que toutes les dépenses sont prouvées par un justificatif.

Quatrièmement: Les critiques formulées à l'encontre du président central sont injustifiées. Les frais correspondent aux dépenses effectives en rapport avec la répartition des tâches avec le directeur général. Ils ont toujours été prouvés, justifiés et payés sur la base d'un règlement élaboré par les organes responsables.

Le comité de direction l'a une fois encore confirmé ces derniers jours.

### **Pour de plus amples informations:**

Mathias Ammann, président central de l'Automobile Club de Suisse (ACS)

T 079 300 54 45

mathias.ammann@acs.ch

Michael Gehrken, directeur a.i. de l'Automobile Club de Suisse (ACS)

T 079 613 75 64

michael.gehrken@acs.ch

Informations supplémentaires en français:

André Von der Weid, membre du comité de direction de l'Automobil Club de Suisse (ACS)

T 079 259 11 60

L'ACS est une association au sens du Code civil suisse, fondée le 6 décembre 1898 à Genève et ayant pour but de grouper les automobilistes afin de défendre leurs intérêts en matière de politique des transports, d'économie, de tourisme, de sport ainsi que dans tout autre domaine en rapport avec l'automobile, tel que la protection des consommateurs et de l'environnement. L'ACS voue une attention particulière à la législation routière ainsi qu'à son application et s'engage en faveur de la sécurité routière.

**Automobil Club der Schweiz | Automobile Club de Suisse | Automobile Club Svizzero**

Wasserwerksgasse 39 | CH-3000 Bern 13 | Tel. +41 31 328 31 11 | Fax +41 31 311 03 10 | info@acs.ch | acs.ch



Automobil Club der Schweiz  
Automobile Club de Suisse  
Automobile Club Svizzero

La version orale fait foi /

EMBARGO:

mardi 21.06.2016. 14.15h

## **Marche à suivre et mesures d'urgence**

*Mathias Ammann, Président central de l'ACS*

André von der Weid l'a mentionné:

Le comité directeur partage mon avis que dans cette situation, il n'est pas question que le président central démissionne précipitamment suite aux intrigues et aux luttes de pouvoir. Nous nous engageons ensemble pour la transparence et pour la réputation de l'ACS et nous attendons une clarification totale des événements et des intrigues.

Jusqu'alors, l'ACS a en tout temps été dirigé selon les règles par le comité de direction et le président central. Les finances du club sont saines et ce notamment grâce au fait que durant ces dernières années et durant mon mandat, la base des membres a pu être élargie et ceci de près de 10 %.

Je ne peux donc pas m'empêcher de constater que les intrigues et les tentatives de putsch ne servent ni les intérêts de membres, ni ceux des collaborations et ni ceux des sections. Quelques rares meneurs ont mis l'ACS à mal pour des raisons purement personnelles. Et cela, nous ne pouvons ni ne voulons le tolérer. Quant à moi, je considère qu'il est de mon devoir et de ma responsabilité de remettre le club sur les rails.

Mais je n'ai pas l'intention de m'agripper à mon mandat.

Pourtant je ne peux pas prendre la responsabilité de démissionner suite aux intrigues et aux luttes de pouvoir. Il s'agit maintenant de clarifier la situation et de remettre de l'ordre. Je suis cependant prêt à me retirer dès que tout cela aura été fait et que tous les reproches auront totalement été clarifiés. Mais avant tout, il s'agit de trouver un successeur prêt à endosser la fonction de président central, qui connaît parfaitement le club, qui est prêt à défendre les intérêts des automobilistes avec tout ce que cela comporte et à diriger l'ACS sur le long terme.

Afin que les affaires courantes de l'ACS puissent être assurées sans problème majeur, le comité de direction a de surcroît décidé de nommer dans un premier temps et jusqu'à nouvel ordre un directeur ad intérim engagé sur la base d'un mandat de prestations. Cette fonction sera endossée par le directeur de longue date de l'ASTAG Michael Gehrken qui, en plus de de ses connaissances en matière de politique des transports, apporte son savoir-faire dans la direction d'une importante association de membres et les contacts avec les sections.



Automobil Club der Schweiz  
Automobile Club de Suisse  
Automobile Club Svizzero

Nous sommes persuadés qu'avec ces mesures, nous parviendrons à ramener le calme au sein du club. Et surtout, à continuer à diriger celui-ci dans l'intérêt des membres et non de certains particuliers.

**Pour de plus amples informations:**

Mathias Ammann, président central de l'Automobile Club de Suisse (ACS)

T 079 300 54 45

mathias.ammann@acs.ch

Michael Gehrken, directeur a.i. de l'Automobile Club de Suisse (ACS)

T 079 613 75 64

michael.gehrken@acs.ch

Informations supplémentaires en français:

André Von der Weid, membre du comité de direction de l'Automobil Club de Suisse

(ACS)

T 079 259 11 60

L'ACS est une association au sens du Code civil suisse, fondée le 6 décembre 1898 à Genève et ayant pour but de grouper les automobilistes afin de défendre leurs intérêts en matière de politique des transports, d'économie, de tourisme, de sport ainsi que dans tout autre domaine en rapport avec l'automobile, tel que la protection des consommateurs et de l'environnement. L'ACS voue une attention particulière à la législation routière ainsi qu'à son application et s'engage en faveur de la sécurité routière.

**Automobil Club der Schweiz | Automobile Club de Suisse | Automobile Club Svizzero**

Wasserwerksgasse 39 | CH-3000 Bern 13 | Tel. +41 31 328 31 11 | Fax +41 31 311 03 10 | info@acs.ch | acs.ch